

ANFR : observatoire mensuel du déploiement des réseaux mobiles

Au 1er mai, l'ANFR a autorisé au total 57 185 sites de réseaux mobiles, toutes générations confondues (+ 321 sur le mois d'avril).

24 219 sites 5G ont été autorisés par l'ANFR en métropole, dont 13 332 sont déclarés techniquement opérationnels(1) par les opérateurs de téléphonie mobile. La quasi-totalité de ces implantations 5G ont été autorisées sur des sites existants, déjà utilisés par les technologies 2G, 3G ou 4G. Seuls 2 sites n'hébergent que de la 5G.

Sur le mois d'avril, les sites 5G autorisés ont donc augmenté de 6 %.

Selon les déclarations des opérateurs, 55 % des sites autorisés sont techniquement opérationnels.

En France, trois bandes de fréquences permettent actuellement de fournir un service 5G :

- 16 429 sites 5G sont autorisés dans la bande 700 MHz (Free Mobile), dont 8 804 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 7 805 sites 5G sont autorisés dans la bande 2 100 MHz (Bouygues Telecom, Orange et SFR), dont 3 775 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 7 788 sites 5G sont autorisés dans la nouvelle bande 3,5 GHz (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR), dont 3 485 sont déclarés techniquement opérationnels.

Certains des sites autorisés sont mutualisés : la somme des sites autorisés par bande de fréquences est plus élevée que le total des supports autorisés.

En outre, 53 368 sites 4G ont été autorisés en métropole au 1er mai, dont 48 781 sont en service. Ces chiffres se rapprochent de ceux constatés pour le réseau 3G : 53 640 sites autorisés et 49 375 en service.

Les autorisations et les mises en service de sites 4G ont poursuivi leur progression sur le mois d'avril, en augmentation de 0,6 %.

Le bilan des sites 4G mis en service en métropole s'établit comme suit :

- Orange (25 931 sites, + 195 en avril 2021) ;
- SFR (21 936 sites, + 116 sur la même période) ;
- Bouygues Telecom (21 536 sites, + 123 sur la même période) ;
- Free Mobile (19 726 sites, + 214 sur la même période).

Outre-Mer, aucun nouveau site 5G n'a été autorisé en avril. Pour mémoire, les 5 premiers sites 5G avaient été autorisés outre-mer au cours du mois de mars en Guyane, dans la bande 2 100 MHz.

Par ailleurs, 2 885 sites sont autorisés pour la 4G, dont 2 724 en service.

Le communiqué est disponible [ici](#).